



**République Française**  
**Département de la Moselle**  
**Commune de BAZONCOURT -57530**  
**Tél : 03.87.64.73.67**  
**Fax : 03.87.57.93.20**  
[commune.bazoncourt@west-telecom.com](mailto:commune.bazoncourt@west-telecom.com)

## **REGLEMENT INTERIEUR**

L'inscription à l'accueil de loisirs entraîne obligatoirement l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des prérogatives qui y sont rattachées.

L'accueil de loisirs sans hébergement est mis en place dans le but d'accueillir les enfants du 7 au 25 août 2017.

### **Objectifs de l'accueil de loisirs :**

L'accueil de loisirs est destiné à :

- offrir un mode d'accueil pour les enfants âgés de 4 à 11 ans répondant au mieux aux besoins des familles ;
- accueillir sans discrimination tous les enfants (allergie, handicap...) à la libre appréciation de l'équipe d'animation ;
- favoriser l'épanouissement des enfants et leur apprentissage de la vie collective ;
- offrir un lieu convivial et chaleureux aux enfants ;
- développer des activités de loisirs éducatifs.

### **Le public :**

Les enfants accueillis à l'accueil de loisirs doivent être âgés de 4 à 11 ans.

Les enfants doivent être propres pour être accueillis.

### **Modalités d'inscription :**

L'inscription se fait à la semaine. Tout enfant dont le dossier est incomplet ne pourra faire l'objet d'une inscription.

Les inscriptions se font uniquement par bon de réservation aux dates prévues.

### **Horaire d'accueil :**

lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi :

- de 9h à 17h (accueil possible dès 8h à signaler à l'inscription)

Les horaires peuvent être adaptés en fonction des sorties.

### **Prise en charge des enfants :**

**Pour le bon fonctionnement des activités, il est impératif de respecter les horaires au risque de se voir refuser l'accès à l'accueil de loisirs.**

### **Absence :**

En cas de maladie de l'enfant, prévenir le plus tôt possible à partir de 8h sur le portable de la Directrice (06-81-36-81-44)

Tout enfant malade ne sera pas accepté.

Toute absence non justifiée par un certificat médical donnera lieu à l'encaissement de la journée.

En cas de maladie contagieuse, prévenir la directrice et fournir un certificat médical au retour de l'enfant.

### **Repas et goûter :**

Les repas sont pris au Foyer Rural de Bazoncourt. Un espace est entièrement réservé aux enfants et les repas sont servis sur assiette. Le repas comprend entrée, plat chaud, fromage et dessert. Nous tenons compte des allergies et autres consignes alimentaires. Fournir le protocole concernant l'enfant.

Le goûter est servi au Foyer Rural de Bazoncourt. Il est préparé par l'équipe d'encadrement et varie chaque jour (pain, beurre, confiture, yaourts, compotes, fruits).

### **Assurance et responsabilité :**

L'assurance responsabilité civile des parents est obligatoire.

L'enfant doit avoir un comportement correct pendant les repas et activités, ainsi que pendant les trajets et activités extérieures.

Tout manquement au règlement intérieur pourra entraîner une sanction.

### **Informations :**

Les jours de sortie, l'équipe d'animation ne prendra pas en charge les enfants arrivant après l'heure prévue.

Toute prise de médicament pendant l'accueil doit être justifiée sur ordonnance médicale.

En cas d'incident ou de maladie, la Directrice prendra toute mesure appropriée.

Vos enfants sont susceptibles d'être photographiés à différentes occasions, l'autorisation sur le bon de réservation vaut acceptation.

En cas de désistement, toute inscription est définitive, la totalité du séjour reste due.

### **Tarif :**

Les tarifs et modalités de paiement figurent sur le bon de réservation. **La facturation sera effectuée à l'inscription.** Possibilité de paiement par chèque bancaire ou vacances ; ou d'opter pour le prélèvement automatique (formulaire à compléter accompagné d'un RIB)

Date

Signature des parents